ROUBAIX

Ecole de natation

Le 26 juin, la température de l'eau était, à 5 heures du matin de 21°, à midi de 22° et le soir de 24° 1/2.

Une voleuse

On a arrêté à son domicile Grande Rue, 305, près du pont de Wattrelos, la nommée Marie Cuypers, célibataire, âgée de 17 ans, inculpée de vol d'effets d'habillements à Wattrelos.

Ivresse et tapage

Louis Sourlime, 42 ans, débourreur, demeurant rue Fontaine, n° 16, dans la rue Saint-Antoine, s'est amusé, étant ivre, à briser les vitres chez son voisin Hebert Charles. D'où intervention de la police et arrestation du turbulent ivrogne.

— On a arrêté aussi Arthur Chrétien, âgé de 21 ans, qui, en état d'ivresse, frappait son logeur, Arthur Remand, rue Barbe.

Exemple à suivre

Dans sa dernière réunion, le groupe « Les Vengeurs de Fourmies », établi chez le citoyen Allard, rue de Lannoy, 205, a voté l'ordre du jour suivant :

« Le groupe adresse aux rubaniers de Comines, ainsi qu'aux mineurs de la Grand'Combe, ses sincères félicitations pour leur attitude ferme et énergique, durant la grève qu'ils ont eu à subir.

» Il espère qu'à l'avenir ils sauront se débarrasser, une fois pour toutes, des patrons exploiteurs qui les ont amenés à cette résolution et envoie aux deux syndicats, la somme de cinq francs pour chacun afin de soulager les victimes des dites grèves.

« Pour le groupe : C. VAILLANT. »

Donato à Roubaix

On annonce, pour jeudi prochain, une grande soirée donnée à l'Hippodrome, par le célèbre Donato, inventeur de la « fascination expérimentale ».

Aux ouvriers cordonniers

L'appel suivant est adressé aux ouvriers cordonniers et à tous les travailleurs du cuir :

Camarades,

Merci d'être venus nombreux à notre réunion de lundi dernier.

Le premier pas est fait, mettons en pratique ce que les citoyens Sanve-Levasy et Sorge développèrent si bien, c'est à dire « l'Union des Travailleurs ».

C'est pour cela, que nous vous convoquons tous (syndiqués et non syndiqués), à assister à notre réunion lundi 28 juin, à 7 heures du soir, en notre local, cafe Léon Delbecque, rue des Sept-Ponts.

Ordre du jour : 1° élection du comité. — 2. Principe d'une fédération. — 3. Prochain Congrès national.

Le camarade Sorge, de Lille, assistera à la réunion.

Un noyé

Hier matin, à 4 h. 1/2, M. Adolphe Dubrulle, demeurant rue Pierre Dujardin, passait près du canal, sur le quai de Nantes, lorsqu'il aperçut, flottant sur l'eau, à la traverse de l'écluse du Nouveau-Monde, un corps humain.

Il se précipita et eut bientôt ramené sur la berge le cadavre d'un vieillard.

On le fouilla et on découvrit, dans ses poches, un porte-monnaie contenant 11 fr. 50, un récépissé de déclaration d'étranger et un livret d'ouvrier cordonnier, délivré le 5 mai 1857.

Grâce à ces pièces, on a pu établir l'identité du malheureux dont la mort paraît due à un accident.

C'est un nommé Augustin Mortier, né à Ypres (Belgique) le 28 septembre 1828. Le livret porte en outre les prénoms de Pierre-Louis.

Le docteur Largillière a fait les constatations d'usage et n'a relevé aucune trace de violence sur le corps du pauvre diable. On a ensuite transporté le cadavre à la Morgue.

Jambe cassée

Mme Anna Lenziter, âgée de 6[illegible] ans née à Bruges, demeurant à Tourcoing, s'est fracturé la jambe gauche en tombant sur le trottoir de la rue de l'Alma.

Le docteur Largillière, appelé aussitôt, a fait transporter la malheureuse à l'Hôtel-Dieu.

A la fourrière !

On a recueilli et mis en fourrière dix chiens, et l'on a prononcé trois contraventions.

Ecrevisses saisies

20 kilog. d'écrevisses rien moins que fraîches ont été saisies au marché par l'inspecteur des marchés.

Accident d'usine

Hier, après-midi, chez Emile Delattre, rue du Grand-Chemin, une femme a eu le pied droit écrasé aux bascules ; elle demeure rue des Longues Haies.

Le patron l'a laissée partir sans lui faire prendre une voiture ou simplement sans lui payer le car.

Il lui devait cependant bien cela !

Au Vélodrome Roubaisien

La réunion d'hier a obtenu un grand et légitime succès. L'attrait du match à trois entre les meilleurs coureurs actuels avait attiré une foule immense autour de notre coquette piste.

Voici le résultat des courses :

Match à trois. — 1re manche : 1er Morin, 2e Hou en, 3e Parlby. — 2e manche : 1er Morin, 2e Parlby, 3e Hou en. — 3e manche : 1er Morin et Parlby.

Course locale. — 1er Dutrieu, 2e Bodard, 3e Lagouge, 4e C. Gaan.

Amateurs. — 1er Desmet, 2e Prad, 3e Dech teau, 4e Longepée.

Handicap. — 1er Hazelrouck, 2e Théo Collens, 3e Triplette Chéry, 4e Tandem Garin.

Courses de juniors. — 1er kilomètre : 1er Bodart, 2e Lagouge, 3e Dutrieu. — 2e kil., 1er Dutrieu, 2e Garin, 3e Lagouge. — 3e kilomètre : 1er Dutrieu, 2e Garin, 3e C. Garin. — 4e kilom. : 1er Dutrieu, 2e Lagouge, 3e Garin. — 5e kilom. : 1er Dutrieu, 2e Lagouge, 3e Garin.

Ecole de natation

Les baigneurs continuent à affluer à l'Ecole de natation.

Il y a eu hier 980 entrées du côté payant et près de 3.000 de l'autre côté.

La température de l'eau était, à cinq heures du matin, de 22 degrés, à midi de 23 et le soir de 24 1/2.

Chiens ratiers

Voici le résultat de la partie engagée entre Blanche, appartenant à Bouvenot et Tramard, appartenant à Jules Dupont.

1re reprise, 4 rats. — Blanche, 13 secondes 1/2 ; Tramard, 2 s. 1/2.

2e reprise, 4 rats. — Blanche, 11 s. 1/2 ; Tramard, 23 s. 1/2.

3e reprise, 4 rats. — Blanche, 10 s. 1/2 ; Tramard, 40 s. 1/2.

Blanche est restée vainqueur en détruisant 12 rats en 3[illegible] secondes 1/2. Tramard a mis 41 secondes.

TOURCOING

BRASSERIE MUNICIPALE

Très intéressante la séance de samedi soir en notre Brasserie municipale.

Plusieurs incidents, les uns comiques, les autres sérieux, ont servi d'intermède pendant la séance et nous ont fait paraître beaucoup moins long le temps passé parmi nos brasseurs.

C'est M. Delavaivre, un des meilleurs comiques de la brasserie, qui, le premier, a donné le signal des drôleries.

Le vieux monteur de « coups » a toutefois raté son but.

Après la lecture du procès-verbal, M. Delavaivre, voulant immédiatement produire son petit effet, demande au secrétaire de relire à l'assemblée les paroles que lui, Delavaivre, avait prononcées dans la discussion à propos de la laïcisation du bureau de bienfaisance.

M. Delavaivre tient à faire savoir qu'il était présent à cette séance mémorable, et qu'il avait parlé et voté en faveur des Petites Sœurs Pain-Sec.

Satisfaction lui ayant été accordée, le républicain (oh combien !) Delavaivre, après un regard triomphant promené de ses collègues à la presse et au public se décare content. Nous le sommes aussi.

***

Lecture est ensuite donnée de divers rapports administratifs qui tous sont adoptés sans observation.

Mais voici venir la question du cimetière. Cela va être intéressant.

Papa Broubrouck propose de renvoyer le dossier de l'enquête à l'examen de la Commission. De nombreuses observations se sont produites, dit-il et exigent que les faits soit étudiés à nouveau et revienne devant le Conseil municipal.

M. Barbarie proteste contre ce renvoi. Le conseil municipal s'est, dit-il prononcé en pleine connaissance de cause, il a pris une décision ferme et je ne vois pas pourquoi il devrait maintenant revenir sur son vote.

C'est parce que de nombreuses observations ont été présentées à l'enquête, dit papa Broubrouck.

Ici le petit maire fait allusion à la pétition que le curé du Sacré-Cœur a fait circuler dans la plupart des usines de Tourcoing et que les ouvriers ont dû signer.

Mais l'enquête de la commission devrait nous suffire ajoute M. Barbarie. On aurait pu tout aussi bien présenter des objections avant le vote du conseil municipal.

M. Muller n'est pas de l'avis de M. Barbarie, toujours prudent eux, le nouveau pince sans rire n'entend pas que lui, défendent les idées de la commission.

— Vous nous faites perdre du temps avec vos observations, dit-il à M. Barbarie et vous essayez de faire de l'obstruction systématique.

— C'est tout le contraire riposte M. Barbarie, c'est pour perdre le moins de temps possible que je m'oppose à un nouveau renvoi à la commission.

Vexé de cette réponse, M. Muller réplique : Les décisions du conseil municipal sont sujettes à appel et M. Barbarie, qui se pose en démocrate pur, ne peut être logique avec lui-même en s'opposant au referendum.

En pensant, ici, un petit conseil à M. Barbarie : toutes les fois que nos brasseurs prennent une mesure anti démocratique et il sait que la chose se reproduit souvent, qu'il propose donc le referendum, il verra la tête que feront nos brasseurs, et en particulier M. Muller.

Mais il s'agit toujours d'une décision qui contrarie M. Dron et nos curés. Or, une fois n'est pas coutume, pense M. Muller, nous allons invoquer le referendum ; cela rivera le clou à M. Barbarie.

Pauvre Muller, que tout cela est maladroit !

Ainsi, voilà un monsieur qui, au risque de compromettre son propre rapport, devra passer contre aux avis des pétitionnaires. Néanmoins il favorise leur tactique qui n'a qu'un seul but : retarder autant que possible la solution définitive et gagner des consciences.

Cela n'empêche pas M. Muller de mettre le comble au grotesque en accusant M. Barbarie de vouloir perdre du temps alors qu'au contraire M. Barbarie veut en finir tout de suite avec cette question du cimetière.

Mais M. Muller, toujours poseur, espère trouver du nouveau l'occasion de fourrer à ses côtés un de ces innommables et indigestes rapports dont il a la spécialité. C'est sans qu'il se fait une réputation d'homme d'esprit qu'il réputation faite avec des ramolliots comme ceux de la brasserie.

Il est sûr qu'il fait cela pour gagner du temps ! C'est simplement grotesque.

***

Après M. Muller, l'homme aux fastidieux rapports et à la ligne droite, c'est M. Dron, l'homme du cimetière du Halot qui attaque à M. Barbarie.

Il attaque chez M. Dron était préméditée.

Voilà un homme, dit-il en parlant de M. Barbarie, qui est conseiller d'arrondissement qui se recl me de la classe ouvrière et qui proteste contre les referendums. Vous ne me paraissez pas avoir beaucoup de sympathies M. Barbarie et je ne vous en dis pas davantage aujourd'hui, je vous retrouverai ailleurs et je vous garantis que ce sera bien.

— Quand vous voudrez, répond M. Barbarie mais nous ne sommes pas ici dans une salle de conférences et je proteste contre vos insinuations.

— Cela m'est égal reprend le député cimetière.

A une nouvelle attaque de M. Muller, dû bienfait de monsieur devient insupportable) M. Barbarie répond énergiquement : « Ce n'est ni vous ni d'autres qui m'empêcherez de parler ».

Mais vous ne savez pas ce que vous dites, avance le sacristain des curés. (Celui-là par exemple, s'il ne sait pas ce qu'il dit, il sait au moins ce qu'il fait, à preuve la brasserie).

Papa Broubrouck, visiblement vexé des observations pourtant justes de M. Barbarie, finit par clore la discussion et par faire adopter le renvoi à la commission. Voilà un quart d'heure de perdu dit-il.

Pas pour tout le monde a dû dire M. Dron. Il eut mieux fait de dire : pas pour le curé du Sacré-Cœur.

***

Après un long rapport de M. Muller, concernant la question de l'épuration des eaux de l'Espierre on passe à la lecture d'un rapport non moins long, également de M. Muller, et ayant trait au remaniement de la gare.

A ce moment, M. Barbarie sort de la salle visiblement en proie à l'indignation la plus grande.

— Vous sortez, M. Barbarie, dit M. Muller d'une voix ironique mais nous n'allons plus être en nombre, et puis vous faites partie de la Commission.

— Je sais ce qui se passe dans les commissions répond M. Barbarie sur un ton significatif.

Sur ces mots, nous terminons notre compte-rendu en nous promettant d'y revenir sous peu. Ce sera passablement intéressant.

G. D.

La Cavalcade des abrutis

Violences policières. — Les gendarmes de Broubrouck

Les processionnards jubilaient hier. Le temps beaucoup plus favorable que dimanche dernier, leur a permis d'organiser la « cavalcade des abrutis » qui devait sortir il y a huit jours, mais qui avait été remise par suite de la pluie.

Comme on pouvait s'y attendre, après la mesure prise par le maire à l'égard du cortège de la coopérative, le tout ne s'est pas passé sans incidents et les hommes de Broubrouck ont pu à nouveau exercer leur zèle et leurs brutalités envers quelques-uns de nos amis.

Dès le matin, bien avant l'heure de la sortie de la cavalcade, de nombreux agents et gendarmes sillonnaient les rues et allaient prendre leur poste aux endroits qui leur avaient été assignés et où devait passer le cortège. D'autres, non moins nombreux, mais pour la plupart en civil, filaient les socialistes qu'ils rencontraient et observaient jusqu'à leurs moindres gestes.

On eut vraiment cru Tourcoing en état siège. Tout cela pour faire plaisir à Vangrossebale et à ses amis et par crainte, craint-on de manifestations contraires, de la part des ouvriers républicains qui, l'année dernière, déjà à pareille époque, avaient protesté contre les faveurs accordées à la bande des processionnards.

Les Préparatifs

Plusieurs estrades reposoirs, en place depuis plusieurs jours déjà, avaient été garnies de tapis et de fleurs pour recevoir leurs visiteurs du jour, dans une heure. A remarquer surtout celle de la place qui occupe environ 50 mètres carrés et pour laquelle aucun droit de voirie n'a été perçu par la ville.

Dès 10 heures, les curieux commencent à affluer vers le centre. Sur la place, les vendeurs de journaux crient la « Croix » et le « Petit Parisien », et sont à plusieurs reprises insultés par des messieurs, armés de cannes, qui stationnaient en attendant l'arrivée de la cavalcade.

Les messieurs, pour la plupart, sont de Roubaix « Ce sont des Peaux-Rouges » dit quelqu'un à côté de nous.

Cependant un de nos amis avait cru pouvoir répondre aux paroles injurieuses des bourgeois catelins, est appréhendé par les gendarmes et brutalement invité à se taire. C'est le commencement des provocations.

La Cavalcade

Il est exactement 11 h. 1/2, quand la cavalcade des abrutis débouche sur la place après avoir parcouru un grand nombre de rues en chantant des cantiques et d'autres chants rengieux.

Sur tout le parcours du cortège, la police de Broubrouck faisait bonne garde et un libéral au cœur qui se serait permis une réflexion blessante à l'adresse des toques et des hypocrites qui figuraient à la cavalcade.

Sur la place, cependant, quelques groupes de citoyens stationnent et manifestent hautement leur hilarité à la vue des costumes baroques dont sont affublés certains personnages du cortège. A chaque instant, les groupes sont violemment séparés par la police et par les gendarmes qui paraissent avoir reçu des ordres extrêmement sévères de la part de leur grand chef Broubrouck.

Ce que l'on veut évidemment, c'est faire quelques arrestations mais nos amis restent calmes et c'est à peine s'ils répondent aux provocations de la police et des nombreux mouchards qui font le rôle d'indicateurs.

Apothéose

Mais voici venir la fin de la grotesque comédie. Des personnages en habits sacraux, grave et l'estrade en face l'ancienne mairie et parvenus en haut se mettent à exécuter une série de clownerries plus drôles les unes que les autres. Le spectacle est tordant.

C'est, paraît-il, l'instant solennel où Jésus se transforme en pain azyme et va pénétrer dans l'énorme ventre de Vangrossebale.

Un différents endroits, et tandis que la foule des processionnards se agenouillent, partent des éclats de rire ou chante : Nicolas, Nicolas, [illegible] ! Sur d'autres points, des camarades chantent la « Marseillaise ».

Les policiers et les gendarmes se précipitent sur les petits groupes de manifestants moulinés. C'est le signal des provocateurs de toutes parts on frappe sur les bourrés.

Un de nos amis, qui chante la Marseillaise, est saisi par deux gendarmes, bousculé et entraîné par eux vers le poste de police.

Plusieurs camarades l'accompagnent en criant : Vive la République ! A bas la calotte !

Sur la Place, les bousculades et les provocations continuent. Les processionnards et les Peaux Rouges, forts de l'appui de la police, continuent leurs exploits, et ce n'est qu'au bout d'un quart d'heure et alors que se termine la grotesque cérémonie de l'estrade que les provocations et les coups prennent fin.

Les processionnards peuvent être fiers de leur journée. Ils pourront recommencer, Broubrouck veille sur eux.

Les arrestations

La police et les gendarmes ont saisi plusieurs de nos camarades qui s'étaient permis de chanter la « Marseillaise » ou de crier vive la République ! Cependant, un seul a été maintenu quelques heures au poste, après quoi il a été relâché.

Nous croyons savoir qu'il n'y aura pas de poursuites, aucun délit n'ayant pu être constaté.

C'est égal, elle est belle la liberté républicaine qui permet d'arrêter des citoyens dont le seul crime est de se croire vraiment en République.

Il est vrai que le monsieur de Caudry faisait le service d'ordre (!) sur la place.

Nous aurons bientôt l'occasion de reparler de ces mons eur.

G. D.

Conférence publique

Hier soir, a eu lieu à l'estaminet Martin, la Conférence publique et contradictoire, organisée par le Parti ouvrier de Tourcoing.

Environ 150 personnes assistaient à la réunion. Le citoyen Capelle est nommé président de séance ; assesseurs Vandecasteele et Clespaut.

Après une allocution du citoyen président, car déclaré que la réunion est publique et contradictoire, la parole est donnée au citoyen Deuchecorder.

Discours de Deuchecorder

Après avoir présenté les camarades de Roubaix, Maxime Barrin et Michel Servais, et les avoir remerciés d'être venus porter la parole socialiste à Tourcoing, Deuchecorder, en une saillie spirituelle, établit une comparaison entre ce qui se passait le matin sur la place et ce qui se passe en ce moment à la conférence. Partout où nous allons, dit-il, nous sommes bien gardés par la police. Cependant, ce matin il était défendu de chanter la *Marseillaise* ce qui ici est autorisé. (Rires).

Puis l'orateur parle de la municipalité opportuniste de Tourcoing, flotte, comme il convient, son attitude réactionnaire et rend M. Dron responsable de la composition actuelle du Conseil municipal.

Il termine en engageant les travailleurs à combattre avec énergie, aussi bien l'opportunisme que la réaction.

Le président donne ensuite la parole au citoyen Maxime Barrin.

Discours de Maxime Barrin

Après la critique de la municipalité de Tourcoing, faite par le citoyen Deuchecorder, dit notre ami, il m'appartient de faire une autre critique, celle de l'œuvre législative accomplie par nos dirigeants bourgeois.

Abordant successivement toutes les questions importantes qui se sont présentées devant le Parlement, l'orateur expose avec abondance de faits et de preuves, que rien n'a été fait pour la classe ouvrière.

Impuissants à réaliser des réformes à l'intérieur, dit-il, nos gouvernants ont encore déshonoré la France à l'extérieur. Nous n'avons plus aujourd'hui la France de la révolution celle qui avait pour mission d'émanciper les peuples, mais bien la France des capitalistes, des politiciens bourgeois.

Seule, la classe ouvrière en prenant possession du pouvoir politique, saura réaliser les grandes transformations devenues nécessaires dans l'intérêt des travailleurs.

Très applaudi pendant tout son discours le citoyen Maxime Barrin termine en engageant les travailleurs à mener énergiquement la campagne sur le terrain de la lutte des classes.

Après lui, le citoyen Michel Servais prend la parole.

Discours de Michel Servais

Avant d'entrer dans le sujet de son discours, Michel Servais fait d'abord justice d'un argument que tous nos adversaires emploient en ce moment contre les socialistes : on vous accuse, dit-il, d'être les hommes de l'assiette au beurre.

En nous lançant cette accusation nos adversaires ressemblent fort singulièrement à ces escarpins qui, se voyant poursuivis, crient eux-mêmes : Au voleur ! (Rires).

Ce qui est plus triste dit-il c'est de constater que parmi des ouvriers se laissant tromper par ses insinuations et ne savent pas distinguer entre la propagande bourgeoise et celle du Parti ouvrier qui poursuit la conquête des pouvoirs publics, uniquement pour ravir à la bourgeoisie l'arme puissante qu'elle possède et qui est l'Etat oppresseur des ouvriers.

La classe bourgeoise a pour principe de dénaturer nos doctrines, notre tactique et notre programme. Si nous voulons enlever l'assiette au beurre aux bourgeois qui la détiennent, c'est non pas pour la satisfaction de quelques uns, mais pour la donner à tous. (Tonnerre d'applaudissements).

Aujourd'hui, dit-il, tous les partis bourgeois s'unissent contre les socialistes, aussi bien au Parlement que dans les conseils municipaux, et ce qui se fait à Tourcoing se fait partout en France. C'est la coalition des possédants, des jouisseurs, qui ont à défendre leur coffre-fort contre les déshérités, contre ceux qui ont faim.

Puis l'orateur conclut à la nécessité de l'organisation pour combattre avec succès la société égoïste d'aujourd'hui où tous les intérêts sont contradictoires et la remplacer par la société collectiviste où régnera la solidarité, la fraternité entre les hommes (Applaudissements).

Dans une vibrante péroraison, l'orateur termine en donnant aux socialistes rendez vous pour les batailles électorales prochaines.

Aucun contradicteur ne s'étant présenté, le président met aux voix et fait adopter un ordre du jour de remerciements aux orateurs et engage à les travailleurs à lutter sans cesse pour leur émancipation.

LE NORD

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOOS. — *Violente de l'orage.* — Samedi, pendant un violent orage, il s'est abattu sur le campement de Lens le brigadier Coy du 2e d'artillerie à pied qui jeta à bas de sa monture et s'en tua sur le coup.

Coy est le fils du garde champêtre de Loos. Inutile de dessiner de ce dernier en apprenant cette terrible nouvelle.

FAUVIN. — *A propos d'une délibération du conseil municipal.* — Il a été affiché à la porte de la Mairie une délibération du Conseil municipal en date du 12 juin, qui est tronquée dans certaines de ses parties. C'est à tort, en effet, qu'on y a mis que le crédit de 300 francs pour la Fête Nationale, on a fait figurer MM. Six, Lefort, Bertinet et Lecoq comme ayant voté pour. Ces messieurs ont voté contre. D'autre part la demande de subvention de 300 fr. formulée par 10 voix contre 4 au scrutin secret, que l'adjoint Six, — toujours courageux — avait demandée.

Enfin, il est bon de noter que ce même Six s'est associé à une protestation du conseiller clérical Lefort contre la décision de la préfecture retirant le bénéfice des fourniture scolaires gratuites aux élèves des écoles congréganistes.

Voilà des points que le compte rendu de M. le Secrétaire de la Mairie ne met pas en lumière et qui était bon de faire ressortir... pour l'édification des électeurs.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

BAILLEUL. — *Incendie.* — L'orage s'est abattu samedi à 6 h. 1/2 sur tout le canton de Bailleul et a englobé, d'une formidable étincelle de feu, tous les bâtiments de la ferme occupée par Henri Planckaert, section de l'anglais, Route de Bailleul.

En une heure, toutes les constructions étaient consumées. Il ne restait plus de bout que les cheminées. 30 pompiers, et une pompe arrivés sur les lieux 1 heure après, ne purent que constater leur impuissance.

Tout le mobilier de ménage, les charrois, ustensiles de labour des récoltes encore en grange, 16 porcs, des poules, etc., etc. ont été la proie des flammes.

Les 2 chevaux et les bêtes à cornes étaient heureusement en lieu dans la partie de la ferme et ne sont pas comprises dans les pertes.

Les bâtiments et la ferme, appartenant à M. de Diesbach, propriétaire en Suisse ; le mobilier du fermier et les bâtiments sont assurés.

Un détail : le domestique de la ferme a fait le tour des bâtiments en les aspergeant d'eau bénite, ce qui ne les a pas préservés du tout.

Au Gaspillage

Lingerie des Vosges

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DOUAI. — *Passage de troupes.* — Ce matin est arrivé en notre ville le 81e de ligne, venant de Lens, où il a couché hier.

Le régiment, musique en tête, a fait son entrée en ville d'assez bonne heure. Il a été escorté par un nombreux public jusque sur la place d'Armes.

Le 81e doit séjourner ici deux jours et sa musique donnera un concert demain lundi au kiosque de la place Carnot.

Nous avons eu l'occasion de nous entretenir avec de nombreux militaires de ce régiment qui, tous, sans exception se plaignent des chaleurs excessives qu'ils ont à supporter depuis leur retour des tirs de guerre.

Il paraîtrait même que le jour de son départ des tirs de guerre, jeudi dernier, le régiment aurait effectué, en *une seule étape*, le trajet de Dunkerque à Cassel, par une chaleur de 44 degrés et qu'au cours de cette étape, deux soldats seraient morts d'insolation et plus de cent cinquante autres auraient été malades à un tel point qu'on aurait dû les débarrasser de leurs fournitements et armes et de les faire transporter à Cassel dans des voitures réquisitionnées à cet effet. Le régiment aurait, paraît-il, quitté Dunkerque à 5 heures du matin et ne serait arrivé à Cassel qu'à deux heures de l'après-midi.

Si ces renseignements sont absolument exacts, il faut qu'une enquête sérieuse établisse les responsabilités.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

ROSENDAEL. — *Les élections.* — Le conseil d'Etat a rendu, hier samedi, son arrêt dans l'affaire des élections.

Deux réactionnaires enragés, MM. Rahou et Casselin, interjetaient appel à la décision du conseil de préfecture.

Le pourvoi a été rejeté purement et simplement.

Les réactionnaires en sont pour leurs frais.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ST-AMAND. — *Parti ouvrier.* — Dans son assemblée générale du 26 juin la réunion a voté un ordre du jour de félicitations au citoyen Lorthiois, secrétaire.

Grève de Comines. — La souscription ouverte par le Parti ouvrier pour les rubaniers de Comines a produit un peu plus de 26 fr., somme qui a été envoyée au citoyen C. Delclure.

L'orage. — Pendant l'orage de samedi, la foudre est tombée sur un moulin abandonné, situé route de Lille.

A Bellon, un moulin à vent a été détruit.

Au Gaspillage

Toiles et Tèles d'oreillers

PAS-DE-CALAIS

CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE

A AVION

Toute la population avionnaise, fraternellement unie dans le plus noble des sentiments et à laquelle étaient venus se joindre quantité d'habitants et de société des cantons de Vimy et de Lens, a rendu dimanche un solennel hommage à ceux de ses enfants morts pour la Patrie. Il s'agissait de l'inauguration d'un monument commémoratif élevé par souscription entre les habitants.

Les assistants

Le gouvernement était représenté à cette cérémonie par M. le général Marchand, d'Arras ; assistaient, également MM. Capsayre de Crus, conseiller de préfecture, Rose, député, Inchandier, conseiller général ; le commandant Spriet de Lens, le capitaine Bouvart, Octave Pelletier, juge de paix, la municipalité, les conseillers municipaux d'Avion, Gerbore, président du conseil d'arrondissement d'Arras, Legentil et Boutremy, conseillers d'arrondissement, Tenglet, adjoint au maire d'Arras.

Les autorités locales accompagnées de l'harmonie municipale et de la compagnie des sapeurs pompiers, se portèrent à la rencontre de M. le général Marchand et des autres invités qui furent reçus dans le salon de la mairie décoré avec goût.

Le banquet

A midi, un banquet très bien servi réunissait environ cent convives dans la salle de l'Hyacé. M. Legrand, conseiller municipal au nom de la ville d'Avion et de la municipalité, a levé son verre pour boire à la santé de M. Félix Faure des représentants de l'armée et du gouvernement et aux députés présents : MM. Rose et Inchandier ont répondu en excellents termes, ayant un mot aimable pour tous.

Le Cortège

A trois heures et demie un cortège s'est formé devant la mairie puis a défilé dans l'ordre suivant :

1. Harmonie municipale d'Avion. — 2. Société de Gymnastique de Saint-Laurent-Blangy. — 3. — Compagnie de Sapeurs-Pompiers de Liévin. — 4. Société Caisse de Secours de la Prévoyante Méricourt. — 5. Fanfare de la Cité d'Avion. — 6. Société de Gymnastique de Lens. — 7. Société Caisse de Secours d'Aberdies, de Méricourt. — 8. Les Trompettes de Méricourt. — 9. Compagnie de sapeurs-pompiers de Loos. — 10. Combattants 1870-71, Avion. — 11. La Fanfare de Méricourt. — 12. Compagnie de sapeurs-pompiers de Méricourt. — 13. Combattants 1870-71, Billy-Montigny. — 14. Harmonie municipale de Lens. — 15. Compagnie de sapeurs-pompiers de Lens. — 16. Société Caisse de Secours (Avion). — 17. Les Trompettes d'Avion. — 18. Société Caisse de Secours d'Acheville. — 19. Société d'anciens sous officiers de Lens. — 20. Société La Jeunesse d'Avion. — 21. La Fanfare de Noyelles-sous-Lens. — 22. La Société Caisse de secours de Vimy. — 23. Les Combattants 1870-71, de Liévin.

24. Les trompettes de Lens. — 25. Musique ouvrière de Lens. — 26. Société de gymnastique d'Arras. — 27. Compagnie de sapeurs-pompiers d'Hénin-Liétard. — 28. Groupe de soldats d'Avion sous les drapeaux. 29. Autorités militaires et civiles, conseil municipal, commission. — 30. Compagnie de sapeurs-pompiers d'Avion.

Pendant le défilé, la jeune Germaine Dau-rasse est venue, avec une gentillesse exquise, présenter un joli bouquet à M. le général Marchand qui a paru touché de cette marque d'attention.

Les discours

Devant le monument et après l'exécution de la *Marseillaise* par l'Harmonie de Lens, des discours pleins de sentiments élevés et de chaleur patriotique, ont été prononcés par MM. Lucien Légrand, au nom du Conseil municipal ; Rose, député ; Taillandier, conseiller général, et le commandant Spriet, au nom du Souvenir français. Le jeune Facompré, d'Avion-la-Cité, est venu réciter, avec beaucoup de talent une superbe poésie patriotique.

En terminant, disons que nous avons été heureux de constater l'élan enthousiaste de tous les habitants qui, faisant trêve à leurs luttes d'opinions, ont su, en ce jour, sous ces deux mots : Patrie, Armée, unir leurs cœurs pour ne glorifier que leurs concitoyens morts pour la France.

ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE

BÉTHUNE. — *Concours agricole cantonal.* — Un concours agricole cantonal, organisé par la société d'agriculture de l'arrondissement de Béthune sera ouvert le dimanche 11 juillet à 9 heures du matin.

Le concours départemental d'étalons aura lieu le 14 juillet, sur la place du Marché-aux-Chevaux, à Béthune.

LENS. — *Passage du 81e.* — Samedi matin, le 81e régiment d'infanterie, de retour de Dunkerque où il vient de prendre part aux tirs de guerre, était de passage à Lens.

Vers onze heures et demie, le régiment entrait en ville aux sons d'entraînantes marches, excités par une masse chorale du meilleur effet et dont M. le colonel Sériot a le droit d'être fier.

M. Courtin, maire de Lens, sur le perron de l'Hôtel-de-Ville, attendait nos braves soldats qui, en un clin d'œil, se massèrent sur la Grand Place. Quel spectacle grandiose que cette masse de 1.500 baïonnettes rendant les honneurs aux drapeaux.

M. Courtin, maire, le premier se découvre alors tous les Lensois l'imitent, les yeux fixés sur ces trois couleurs qui portent dans leurs plis des souvenirs et des espérances.

A 9 heures, l'excellente musique du 81e, sous l'artistique direction de M. Chabert, s'est fait entendre sur le kiosque de la place de la République et notre appréciation sur cette exécution sera aussi courte que parfaite. C'est parfait. Tout-fois, ajoutons que l'on sent dans toute l'exécution la main d'un maître.

L'Harmonie Municipale voulant faire fête à nos soldats a donné ensuite un concert très goûté.

Dimanche, à quatre du matin, tous les hommes du régiment, frais et dispos, se sont mis en route pour Douai où ils feront séjour.

Remerciements. — Le camarade Jules Guyet, secrétaire de la mairie de Croix, remercie tous les socialistes de Lens et autres points houillers du Pas de Calais, des nombreuses marques de sympathie qui lui sont parvenues.

Il leur assure qu'il sera toujours sur la brèche pour le bon combat en faveur des doctrines socialistes et surtout pour la lutte « aux mineurs ».

HÉNIN-LIÉTARD. — *Réunion du conseil municipal.* — Conformément à l'arrêté ministériel, le conseil municipal s'est réuni hier dimanche 27 courant à l'effet d'élire ses délégués sénatoriaux pour le remplacement de M. Camescasse, décédé.

Ont été élus : au 1er tour : M. Ramon ; au second tour : MM. Thellier et Lavalle ; au troisième tour : MM. Duramel Auguste, Haillant, Louis Brunelle, François, Jiegel, Damasse-Lane, Gallaud-Courlet et Lefebvre-Deladerrière.

Les suppléants sont : MM. Druyelle-Gruyelle et Lefebvre-Blondeau.

A remarquer que les quatre derniers délégués ne font pas partie du conseil municipal et que M. Thellier, maire le soi-disant républicain, les a choisis pour faire élire aux plus âgés de la minorité.

Nous reviendrons sur cette séance.

MARLES. — *Incendie.* — Vendredi, vers 8 h. 1/2 du matin un incendie s'est déclaré chez M. Victor Dionier, cultivateur à Marles. La maison d'habitation a été fort endommagée, toutes les récoltes ont été détruites. Les pertes ne sont pas encore évaluées ; il y a assurance.

FOUQUIÈRES-LES BÉTHUNE. — *Attentat aux mœurs.* — Un nommé François Deléglise, âgé de 18 ans, demeurant à Bruay, a été arrêté, jeudi soir, à Fouquières-les-Béthune, pour attentat aux mœurs sur une fillette de 9 ans, Elise Le...

HAILLICOURT. — *Vol.* — Pendant la nuit, des malfaiteurs se sont introduits dans plusieurs maisons à Haillicourt, ils ont pris 3 coqs et 10 poules chez M. Honoré Clément, 9 lapins chez Mme veuve Adolphe Dumont et une certaine quantité linge chez M. Florimond Guilroy.

Au Gaspillage

Soieries noires et couleurs

NŒUX-LES-MINES. — *Vol.* — Mme veuve François Dupire, qui tient un cabaret près des corons de la Croix Bicard, à Nœux-les-Mines, s'étant assise pendant une dizaine de minutes sans avoir prise la précaution de fermer les portes, a constaté à son retour que on lui avait dérobé un porte-monnaie contenant 30 francs, qui était déposé dans le tiroir d'une table de la cuisine.

GAUCHIN-LEGAL. — *Arrestation.* — Elie Lion, né à Matringhem, âgé de 34 ans, charretier au service de M. René Toulemonde, cultivateur à Gauchin Legal, ayant été chargé d'aller chercher avec un chariot 3 quintaux de charbon, à la fosse n° 1 des mines de Bruay pour le compte de M. St Léger, en a pris 2 quintaux pour lui. M. St Léger s'en est aperçu et Lion, arrêté, a été conduit vendredi matin à la prison de Béthune.

VERMELLES. — *Accident à la fosse n° 3.* — Un grave accident vient de se produire à la fosse n° 3 des mines de Béthune.

Un nommé Polpo, âgé de 39 ans, a eu les reins brisés par la chute d'un bloc de charbon.

L'état du blessé est très grave.

ÉTAT-CIVIL

Roubaix. — **Naissances du 27 juin.** — Marthe Volkaert, rue de Rocroi, c. Duquesne, 2. — Adeline Poiret, rue du Tilleul, 251. — Raymond Degreve, rue des Longues Haies, c. Desrumaux, 11. — Delphe Mollez, impasse Nabuchodonosor, 2. — Emilienne Verfeist, rue et impasse Barbe d'Or, 12. — Eléonore Corrégie, quai de Toulon. — Anna Bass, rue des Longues Haies, c. Vromen, 41. — Raymonde Scherpereel, rue de la Basse Masure, c. Agnelé, 16. — Max Segond, rue Lavoisier, 28.

Décès. — Louis Warocquelles, 64 ans, rue de France, 159. — Henriette Florin, 8 mois, rue Naix, 56. — Deterbre, présentée sans vie, rue de Mouveaux, c. Dubourgnaire. — J. B. Leclercq, 49 ans, Hôtel Dieu. — Jules Robert, 60 ans, Hôtel Dieu.

Le Gérant, PAUL MOREL.

Lille. — Imprimerie de l'Egalité, 28, rue de Fives, 28.